

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Légendes des Alpes vaudoises : par Alfred Ceresole : illustrations de Eugène Burnand  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188448>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
 du Canton . . . 15 c. } la ligne ou  
 de la Suisse . 20 c. } son espace.  
 de l'Étranger . 25 c }

### Légendes des Alpes vaudoises

PAR ALFRED CERESOLE.

*Illustrations de Eugène Burnand*<sup>1</sup>.

Cet ouvrage, qui vient de sortir de presse, peut être considéré comme une des plus belles, des plus riches publications mises en vente à ce moment de l'année. Il a surtout le mérite d'être entièrement suisse; son auteur a eue le rare privilège de pouvoir réunir, soit pour l'exécution artistique, soit pour l'exécution matérielle d'un pareil travail, un groupe de collaborateurs des plus distingués; il suffit de citer, pour les illustrations, M. Burnand; pour la gravure sur bois, M. Th. Girardet; pour la reproduction des vignettes au procédé Gillot, MM. Guillaume frères; pour l'impression, M. G. Bridel, et, enfin, pour son superbe papier vélin, la fabrique de Biberist.

Quant au texte, au fond même de l'ouvrage, nul n'était mieux qualifié que M. Alfred Ceresole, qui, depuis nombre d'années, étudie nos mœurs, nos dialectes, notre parler vaudois, notre patois, et dont les spirituels écrits sont bien connus de nos lecteurs.

Toutes les pages de l'ouvrage respirent un parfum de poésie primitive, de charmante naïveté, qui plaît dès le début, un certain caractère mystérieux et fantastique qui entraîne le lecteur et donne à ces récits un attrait tout particulier. L'auteur y fait revivre une foule de choses dont notre imagination fut vivement frappée dans notre enfance, mais dont il ne nous était resté qu'une idée vague et confuse. L'attrait est d'autant plus grand que ces diverses scènes et traditions populaires, si bien racontées, ont généralement pour théâtre, tantôt les solitudes alpêtres, les hauts pâturages, les rochers, les gorges sauvages, tantôt de rustiques demeures, des chalets ou de riantes vallées. Aussi, rien de plus favorable aux ébats des lutins, des servants, des revenants, des sorciers, du sabbat, des chercheurs de trésors, qui s'en donnent à cœur joie.

Et puis, comme tout cela prend de la vie, de l'animation, sous le crayon de M. Burnand! Car, à côté des grandes et belles planches de l'ouvrage, nombre de légendes ont fourni à l'artiste les motifs de délicieuses vignettes intercalées dans le texte, où le fantastique s'allie avec infiniment de bonheur

<sup>1</sup> Un beau vol. in-4°, broché, fr. 15; relié avec luxe, fr. 20. Editeur, Arthur Imer, à Lausanne. — En vente chez M. F. Payot, libraire-éditeur, et chez les principaux libraires.

aux sites pittoresques et aux scènes de la vie pastorale. L'œil passe agréablement du texte aux gravures et des gravures au texte, qui se complètent admirablement l'un l'autre.

On peut se figurer, par la variété des récits qui se succèdent dans ce volume de près de 400 pages, ce qu'il a fallu de persévérance pour les recueillir à la longue, pour les rétablir dans leur forme primitive, pour en débrouiller les différentes versions, qui n'existent souvent que dans les traditions orales.

Une introduction excessivement intéressante, et qui doit avoir donné lieu à de nombreuses recherches, traite de l'origine de nos légendes et de notre mythologie romande, « de ces fleurs sauvages d'un charme tout particulier, dit M. Ceresole, et dont la graine échappée des régions toujours fécondes de l'imagination populaire, s'est répandue de contrées en contrées poussée par le vent des traditions nationales. »

Le livre de M. Ceresole est un de ceux qu'on lit et relit toujours avec plaisir, tant il touche de près à nos mœurs, à notre vie vaudoise; un de ceux dont on orne la table du salon ou qu'on place bien en vue dans la bibliothèque de famille.

En s'inspirant de ce vers de Juste Olivier : *Les vieux récits ont une voix qui charme*, M. Ceresole nous paraît avoir pleinement réussi.

Nous avons le plaisir, après y avoir été autorisé, de reproduire le morceau suivant, emprunté à l'ouvrage dont nous parlons, et classé parmi les *légendes narquoises*. Il donne une idée des récits malicieux et ironiques que les habitants de certaines communes voisines, parfois jalouses ou rivales, racontent sur le compte de ceux qu'ils veulent taquiner :

### Les guêpes et les municipaux.

Ceci se passait il y a bien longtemps. Au dire des habitants du village de X., la commune voisine de Z. voyait ses finances malades et ses affaires cheminer dans les plus déplorables conditions. Tout allait de mal en pis. Les choses en vinrent au point que les intéressés, secouant leur apathie et leur laisser-aller, se réunirent en assemblée et décidèrent, en vue de sauver la situation et de réaliser un peu d'ordre et d'économie, d'avoir recours à des moyens énergiques. A l'unanimité des voix, on résolut que MM. les municipaux (comme nous les